

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 18 avril 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/04/2023

Présents : 15

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 3

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

**Représentés:** Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Marie-Line GÉRONIMO par Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés:** Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

**Absents:**

Objet: Décision Modificative n° 1

Le Président informe le comité syndical que les crédits ouverts aux articles, ci-après, du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6188	Autres frais divers	-	-11974.00
6811 (042)	Dot. amort. immos incorporelles	-	11974.00
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Président invite le comité syndical à voter ces crédits.

L'assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les transferts de crédits indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 18 avril 2023

Le Président,  
Jean ARCAS

